

Cler'Quoi ?

ÉDITO

Chers habitants de Clerques,

 Le début d'été 2022 a été rythmé par de nombreuses festivités : kermesse de l'école, fête de la musique, ducasse, fête de la Peupleraie, sans oublier une exposition de peinture. Un programme riche et varié, qui a largement rencontré son public. Une satisfaction pour les élus et pour le Comité des fêtes qui se sont donnés du mal pour nous offrir de beaux événements, tout en élargissant la palette des manifestations proposées.

Cela n'empêche pas le conseil municipal d'avancer sur d'autres dossiers, comme l'adoption avec les communes voisines de la tarification sociale de la cantine par exemple.

Concernant l'église, les lambris de la voûte ont été retirés pour permettre aux experts de finir leur chiffrage du sinistre. Le montant de notre indemnisation devrait être connu d'ici la fin de l'été. Pendant ce temps, le diagnostic de l'église est en cours d'achèvement : il servira de base pour monter les dossiers de financement afin de lancer la restauration de l'édifice, dont le clocher est, rappelons-le, très abîmé. Celui-ci permettra aussi d'inscrire notre église au registre du patrimoine d'intérêt départemental, ce qui nous aidera à obtenir des subventions. La fin de l'été sera donc un moment important pour l'avenir de l'église Saint Barthélémy.

Votre maire, Aurélien DOMMANGET

LA VIE DE LA COMMUNE

L'ancienne pisciculture

L Le 30 juin avait lieu à Audenfort l'inauguration des travaux d'effacement de l'ancienne pisciculture. Cette cérémonie, en présence des représentants du Parc Naturel Régional, de l'Établissement Public Foncier, du SYMVAHEM, de l'Agence de l'eau Artois Picardie et d'élus de Clerques, était l'occasion de saluer la renaturation du site. Gagnées par la végétation, les berges donnaient déjà l'impression d'un site naturel.

Élections législatives

L es résultats du 2e tour des élections législatives du 19 juin 2022 dans notre commune sont les suivants: 74 voix pour Mme Engrand, 40 voix pour Mme Bourguignon, 8 bulletins blancs et aucun bulletin nul. Le taux d'abstention était de 51,2 % .

Station de mobilité

L a communauté de communes du Pays de Lumbres continue de déployer son plan de mobilité durable sur le territoire. Une station de mobilité a ainsi été inaugurée le 3 mai à Bonningues les Ardres, devant la salle des fêtes. Elle permet d'accéder à un véhicule électrique en autopartage, ainsi qu'à deux vélos à assistance électrique, afin de proposer des alternatives à la voiture individuelle, et des solutions de déplacement à ceux qui n'ont pas de véhicule. Les réservations se font via le site internet suivant : <https://paysdelumbres.clem.mobi/>



Tarification de la cantine du RPI

U n dispositif gouvernemental d'aide aux familles les plus modestes a été mis en place, permettant de proposer un repas à 1€ à la cantine. Les conseils municipaux des communes du RPI ont délibéré et une nouvelle tarification a été appliquée à la rentrée des vacances de printemps. Les tarifs sont fonction du quotient familial :

De 0 à 600: 0,5€/repas/élève
De 601 à 1000: 1€/repas/élève
1000 et plus: maintien du tarif actuel à 3,5€/repas/élève

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

L' OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES est renouvelée en 2022.

Si vous avez prévu de vous absenter cet été, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile. En effet, sur simple demande, des patrouilles sont organisées et vous serez alertés en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce dispositif, il vous suffit de prévenir la gendarmerie d'Ardres au plus tard deux jours avant votre départ. Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la gendarmerie au 03.21.82.17.17

BON À SAVOIR ! CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES EMPLOIS À DOMICILE

Un certain nombre d'activités amenant un particulier à employer un salarié à domicile ouvrent droit à un crédit d'impôt. Il peut s'agir à titre d'exemples, de travaux ménagers ou de jardinage, de garde d'enfants, ou d'aide aux personnes âgées (liste non exhaustive). Ces crédits d'impôt étant calculés à partir de la déclaration annuelle de revenus, ils étaient versés avec une année de décalage.

Afin d'éviter les inconvénients liés ce délai, une avance immédiate du crédit d'impôt est désormais possible sur simple demande, depuis la plateforme du CESU (Chèque Emploi Service Universel).

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée pour congés d'été du mardi 26/07/22 inclus au samedi 13/08/22 inclus.

Réouverture le mardi 16/08/22.

LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT L'UTILISATION DE DRÔNES



Des passages de drones ont été constatés dans le village.

Nous vous rappelons les règles à connaître:

- Ne pas survoler les personnes sauf pour les drones très légers (< 250g)
- Ne pas voler au-dessus de l'espace public sans autorisation de la préfecture
- Ne pas voler de nuit.
- Respecter la vie privée d'autrui. Il est interdit de filmer des personnes sans leur consentement.

Si un drone survole votre propriété, vous pouvez contacter la Direction Générale de l'Aviation Civile afin de vérifier si le pilote dispose des autorisations nécessaires.

En cas d'incident (dégâts, blessures...) c'est la responsabilité du pilote qui est engagée.

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h00 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.

Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr

En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90



Facebook: Bien vivre à Clerques

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes et les élus remercient tous les bénévoles ayant contribué à la réussite des manifestations, ainsi que tous les participants, de plus en plus nombreux.

La chasse aux œufs du lundi de Pâques a réuni enfants et parents sur le site de la Peupleraie. Soleil, bonne humeur et chocolats!

La 1e édition de la fête de la musique, le 18 juin sur la place a réuni plus de 400 personnes, rassemblées devant le groupe clerquois Eclectik.



L'exposition du peintre Udo Hunka les 1 et 2 juillet a rencontré son public. Les classes de Bonningues et de Clerques ont découvert également des instruments de musiques faits maison et originaux.

La ducasse, le 3 juillet, a été un succès. L'apéritif a été accompagné du groupe Oyez Beach Band de Oye-Plage, et honoré par les maires des villages voisins, par Mme Engrand notre députée et par M. Thirard, sous-préfet.

Randonnée nocturne et soirée années 80, le 15 juillet

Des préparatifs conséquents: préparation du terrain, montage, gestion des locations, des boissons, installations électriques...



Une soirée ambiancée sur le son de DJ Domino's, des années 80 à aujourd'hui: bars, restauration, mélange des générations autour de la piste de danse...

À venir: brocante de Clerques le 11 septembre

LA CHOUETTE BIBLIOTHÈQUE

Fermeture du samedi 9 juillet au samedi 27 août 2022. Réouverture le mercredi 31 août.